



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 1 février 2008

TROIS CONTRATS ACCORDÉS DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE D'IMPARTITION POUR LES ENTREPRISES AUTOCHTONES

Des contrats d'envrochement de la digue ouest se chiffrant à environ 6,9 millions de dollars sont accordés

Winnipeg (Manitoba) – La Commission du canal de dérivation du Manitoba a annoncé l'adjudication des plus récents contrats pour les travaux sur la digue ouest dans le cadre de l'initiative d'impartition pour les entreprises autochtones.

« Toutes les entreprises de construction autochtones qui travaillent sur la digue ouest apportent une amélioration au niveau de protection contre les inondations qui pourraient toucher la ville de Winnipeg, a dit le directeur général de la Commission, M. Ernie Gilroy. Les contrats nous permettront de solidifier et de renforcer les sections de la digue ouest qui ont été surélevées plus tôt cette année. »

Les contrats, dont la valeur totale s'élève à environ 6,9 millions de dollars, prévoient la fourniture et la pose d'envrochements pour une section de la digue ouest qui s'étend de l'ouvrage régulateur à l'entrée du canal jusqu'à la route provinciale 330. Les entreprises suivantes ont été choisies :

- Offre W15 – Des six offres reçues, l'entreprise **5456291 Manitoba Itée.** de Winnipeg a soumis l'offre la plus basse pour fournir des envrochements et les poser sur une section de la digue ouest. Ce projet a une valeur estimée d'environ 2,1 millions de dollars.
- Offre W16 – Des six offres reçues, l'entreprise **L. Chabot Enterprises Itée.** de Winnipeg a soumis l'offre la plus basse pour fournir des envrochements et les poser sur une section de la digue ouest. Ce projet a une valeur estimée d'environ 2,8 millions de dollars.
- Offre W17 – Des six offres reçues, l'entreprise **Camster Corporation Itée.** de Saint-Laurent a soumis l'offre la plus basse pour fournir des envrochements et les poser sur une section de la digue ouest. Ce projet a une valeur estimée d'environ 2 millions de dollars.

L'initiative d'impartition pour les entreprises autochtones vise à combler les pénuries de main-d'œuvre qualifiée en renforçant les capacités dans l'industrie autochtone de la construction. Au total, 17 contrats de construction s'insérant dans l'initiative d'impartition pour les entreprises autochtones, d'une valeur totale d'environ 28 millions de dollars, ont été attribués dans le cadre du projet de la digue ouest. D'autres appels d'offres seront publiés au fur et à mesure que les travaux se poursuivront sur les autres sections de la digue ouest.

La digue ouest, qui est située au sud-ouest de Winnipeg et qui s'étend actuellement sur environ 45 km, sera allongée de 10 à 15 km et surélevée à des hauteurs variables pouvant atteindre 1,5 m, afin d'accroître la protection contre les inondations. Ces améliorations renforceront la protection contre l'action du vent et des vagues durant les épisodes de forte crue.

Renseignements : Ronuk Modha
Commission du canal de dérivation du Manitoba
204 945-4178, 204 945-4900 ou 204 793-3969 (cell.)